

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE



SAISON 2021/2022



2021-2022

Organisation Commission Départementale d'Arbitrage

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunions CDA - Calendrier
- Auditions - Suivi
administratif arbitres - PV -
Gestion des courriers -
Réponses aux arbitres -
Désignations arbitres et
observateurs - Validation
rapports - Logistique -
Fichiers - Convocations

EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Programmes techniques -
Formations continues -
Tests Physiques - Supports
formations - Bases
documentaires - Stages
JAD, féminines, candidats -
Tests Théoriques

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Recrutement - Prospects -
Relations et interventions :
clubs, écoles... - Tutorat -
Actions de fidélisation

2021-2022

Modifications Règlement Intérieur CDA

- > Rapport à réaliser en ligne via le portail des officiels (<https://officiels.fff.fr>)

- > **Toute communication avec la CDA doit s'effectuer par e-mail ou courrier.** Le téléphone ne doit être utilisé que pour les situations d'urgence, qui doivent **obligatoirement** être justifiées par courrier/email.
 - Aucune demande concernant les désignations ne doit se faire par téléphone.

- > **L'arbitre en activité a le devoir d'informer la CDA dans les plus brefs délais de tout changement :**
 - De ses coordonnées téléphoniques
 - De son email

- > **Pour rappel, la plupart des communications se font par email (événement, test physique, QCM...)**

2021-2022

Modifications Règlement Intérieur CDA

> Modification des Bonus

- Participation aux réunions d'information : 3 pts
- ~~➤ Participation aux examens de début de saison (hors rattrapages) : 5 pts~~
- ~~➤ Participation à un module de formation continue (renforcement des acquis) : 5 pts~~
- ~~➤ Investissement dans le tutorat : 10 pts~~

> Modification des Malus - Manquements administratifs

- Feuille de match mal rédigée (FMI et papier) : 5 pts
- Rapport non parvenu dans les 48 heures : 5 pts
- Erreur administrative ou technique entraînant une réserve fondée : 8 pts
- Absence en Commission de Discipline ou d'Appel : 10 pts
- Manquements aux devoirs, irrégularités administratives répétées, comportement incompatible à la fonction : non désignation à titre conservatoire (convocation CDA)
- Déconvocation et/ou refus suite à une désignation à une Finale du Val-de-Marne sans justification recevable : **2 week-ends de non-désignation**

2021-2022

Modifications Règlement Intérieur CDA

> La CDA organise chaque saison un contrôle de connaissances théoriques et deux QCM. L'épreuve est définie par la CDA en début de saison.

> Une note minimale pour chaque QCM est fixée à 8/20.

1er QCM	Non fait ou Note <08/20	Note >=08/20
	Non désignable jusqu'au prochain QCM	Désignable
2 nd QCM	Non fait ou Note <08/20	Note >=08/20
	Non désignable jusqu'à la fin de saison	Désignable

> Si un arbitre est déclaré non-désignable suite à une ou plusieurs épreuves de QCM, il sera exceptionnellement désigné sur une rencontre afin d'être observé au moins une fois. A défaut, la CDA statuera et prendra la décision qui lui semble la plus juste et la plus appropriée pour maintenir l'intégrité du classement.

2021-2022

Modifications Règlement Intérieur CDA

- > La CDA fixe pour chaque saison au moins **2** sessions d'organisation (pour le test théorique) et deux sessions d'organisation (pour les QCM) afin que les arbitres remplissent les nécessités réglementaires.
- > La CDA fixe cette saison **2** sessions d'organisation pour le test physique (pour rappel la première session étant fixée le 18 septembre)
- > **A l'issue de la saison 2021/2022, les arbitres assistants seront répartis en 2 groupes, afin de créer les catégories AA1 & AA2. Les 8 premiers arbitres classés seront affectés en catégorie AA1 à l'issue de la saison 2021/2022, les arbitres classés à partir de la 9^e place seront intégrés à la catégorie AA2.**

2021-2022

Modifications Règlement Intérieur CDA

> Classements

- L'évaluation pratique correspond à la moyenne des observations (si plusieurs), elle est notée sur 20 points et un coefficient lui est appliqué (cf. tableau). La note du QCM correspond à la moyenne des QCM (si plusieurs) ramenée sur un total de 20 points. La note Théorie est la note du test théorique obligatoire de début de saison ramené sur un total de 40 points. Le nombre d'observations est fixé par le Comité de Direction, sur proposition de la CDA.

➤ Observations 2021/2022

- > Arbitre D1 : 2 observations
- > Arbitre D2 : 2 observations
- > Arbitre D3 : 1 observation
- > Arbitre D4 : 1 observation
- > Arbitre AAD : 1 observation
- > Arbitre JAD : 1 observation
- > Arbitre Futsal D1 : 1 observation
- > Arbitre Futsal D2 : 1 observation

Catégorie	Pratique	QCM	Théorie
Départemental 1	Coef 4	20	40
Départemental 2	Coef 4	20	40
Départemental 3	Coef 4	20	40
Départemental 4	Coef 4	20	40
Arbitre Assistant Départemental	Coef 4	20	40
Jeune Arbitre Départemental	Coef 4	20	40
Arbitre Football Départemental Diversifié	N/A	20	40
Arbitre Futsal Départemental 1	Coef 4	20	40
Arbitre Futsal Départemental 2	Coef 4	20	40

2021-2022

Désignations et Indisponibilités

> DISTRICT

- Indisponibilités : saisie sur le Portail des Officiels (jusqu'à J-15 pour éviter le Malus)
- Tout arbitre, avec licence à jour, est désignable s'il n'a pas saisi d'indisponibilité (indisponibilités à saisir au plus vite)
- Saisie des indisponibilités impossible si désignation en cours ou pré-désigné. Vous devez donc écrire un mail à la CDA pour acter votre indisponibilité et fournir votre justificatif
- Les pré-désignations sont effectuées au moins 14 jours avant la date du match, les désignations sont effectives le lundi à J-11.
- Conseil : regarder régulièrement les désignations (modifications sur le Portail jusqu'au vendredi soir)

> LIGUE

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| - SENIORS R ₃ : 2AA | - U16 R ₁ : 2 AA |
| - U18 R ₃ : CENTRE | - U16 R ₃ : CENTRE |
| - U17 : CENTRE | - U14 R ₃ : CENTRE |

LIGNE DESIGNATIONS :

06 16 24 78 14

2021-2022

Rappel maillots

> Collection 2020/2021

- Conseil : ne pas privilégier le modèle noir
- Privilégier deux couleurs
- Obligatoires pour les arbitres évoluant en Ligue



2021-2022

Observations / Organisation 2021/2022

> Nombre d'observations : 201

- D1 et D2 : 80
- Assistants : 18
- D3 / D4 / JAD : 19 / 23 / 35
- Stagiaires : 32 (3 saisons)

> Rapports

- D1 et D2 : 2 observations
- Assistants : observation unique par un observateur spécifique (championnat D1)
- D3 - D4 et JAD : 1 observation

> Un Pôle de 30 Observateurs

2021-2022

Football 11 : modifications aux Lois du jeu

> Loi 1 - Terrain

- Une précision a été apportée concernant la forme des montants : « Les poteaux et la barre transversale (et les buts) doivent avoir la même forme »

> Loi 7 - Durée d'un match

- Une clarification de la définition du temps additionnel : « Le temps additionnel fait référence au temps de jeu perdu »

> Loi 11 - Hors-jeu

- La définition déjà proposée à la Loi 12 pour la limite entre l'épaule et le bras (bas de l'aisselle) a été ajoutée afin de déterminer ce qui constitue une position de hors-jeu

2021-2022

Football 11 : modifications aux Lois du jeu

> Loi 12 - Fautes et incorrections

- Des précisions et des nouvelles reprises de jeu ont été apportées à la loi:

1/ Mains :

- Tous les contacts du ballon avec la main ou le bras ne constituent pas une infraction ;
- La position de la main ou du bras d'un joueur doit être jugée en relation avec le mouvement du corps dans la situation examinée ;
- Les références au coéquipier et à la création d'une occasion de but ont été supprimées pour les mains accidentelles constituant une infraction en phase offensive.

2/ L'infraction consistant à user d'une stratégie pour contourner la Loi interdisant au gardien de se saisir du ballon de la main après une passe volontaire d'un coéquipier s'applique également aux coups de pied de but ; l'instigateur de cette stratégie doit être averti.

3/ Un coup franc ou un penalty peut uniquement être accordé pour une infraction à l'encontre d'une personne inscrite sur la liste de départ ou d'un arbitre.

2021-2022

Football 11 : rappel 2020/2021

> Loi 10 - Issue d'un match

- Les cartons jaunes et les mises en garde ne sont pas pris en compte lors d'une séance de tirs au but

> Loi 14 - Penalty

- Une infraction commise par le gardien de but n'est pas pénalisée si le tir manque le but ou rebondit sur le(s) poteau(x) / la barre transversale (sans que le gardien n'ait touché le ballon), sauf si cette infraction a clairement perturbé le tireur
- Le gardien de but est mis en garde lors de la première infraction et reçoit un avertissement en cas de récidive(s)
- Si le tireur et le gardien de but commettent une infraction exactement au même moment, le tireur est pénalisé

> Glossaire

- Une définition de l'infraction « tenir un adversaire » a été ajoutée.
- La position d'un joueur lors d'une reprise du jeu est la position de ses pieds ou de toute partie de son corps en contact avec le sol (sauf sans les circonstances décrites à Loi 11 - Hors-jeu)

2021-2022

Futsal : modifications aux Lois du jeu

<https://digitalhub.fifa.com/m/675778249f8c7f4f/original/veqaf6fihzqohyvvgiej-pdf.pdf>

> Loi 4 - Equipement des joueurs

- Casquette souple autorisée pour le gardien de but

> Loi 5 - Arbitre

- Les arbitres peuvent désormais :
 - Infliger un carton jaune ou rouge à l'encontre des officiels d'équipe qui n'ont pas un comportement responsable.
 - Si la personne fautive ne peut pas être identifiée, c'est l'entraîneur principal qui se verra infliger la sanction.
 - Pour rappel, les 3 niveaux de sanctions sont repris dans la Loi 12 :
 - Rappel à l'ordre
 - Avertissement
 - Exclusion



2021-2022

Futsal : modifications aux Lois du jeu

> Loi 8 - Coup d'envoi

- Tous les joueurs, à l'exception du botteur, doivent se trouver dans leur propre moitié de terrain
- Le ballon est en jeu lorsqu'il a été botté et a clairement bougé (en avant, en arrière ou latéralement)
- Un but peut être marqué directement sur le coup d'envoi. Si le ballon entre directement dans le but de l'exécutant, un corner est accordé à l'adversaire

> Loi 10 - But marqué

- Séance de tirs au but : 5 tireurs (5 tirs) au lieu de 3 tireurs (3 tirs)

> Loi 15 - Rentrée de touche

- Ballon obligatoirement sur la ligne de touche, pied d'appui du joueur sur le terrain, ou en dehors, ou les 2

> Loi 16 - Sortie de but

- Le ballon est en jeu lorsqu'il a été lancé ou dégagé et a clairement bougé. Plus d'obligation que le ballon sorte de la SDR pour être en jeu
- Les adversaires doivent se trouver en dehors de la SDR jusqu'à que le ballon soit en jeu

2021-2022

Actions Formation

FORMATION CONTINUE

- > D1 / D2 / AA : mercredi 22 septembre
- > D3 / D4 / JAD / DIV : mercredi 29 septembre
- > Spécifique AA (D1, D2, AA) : première quinzaine de novembre
- > Lois du jeu Futsal : 29 septembre et 6 octobre

FIA

- > FIA 1 : 9/10 et 16/17 octobre
- > FIA 2 : 27/28 novembre et 4/5 décembre

STAGIAIRES

- > Recyclage : samedi 18 septembre

THEORIE

- > QCM : 1^{er} au 10 octobre
- > Test théorique (Futsal) : mercredi 13 octobre
- > Test théorique (11) : samedi 20 novembre

SE FORMER, C'EST PROGRESSER

2021-2022

Futsal

> Une équipe

- Adel AISSAOUI (CDA, Responsable Futsal) - Nicolas RIT (Secrétaire CDA) - Adrien GONZALEZ (Pôle Futsal) - Julio VILELA (Observateur) - Abdel EL KHATTARI (Observateur) - Samir CHENINNE (Observateur) - Hajatiana ANDRIANANTENAINA (Observateur)

> Effectifs arbitres

- Futsal 1 : 8 arbitres
- Futsal 2 : 12 arbitres

> Actions

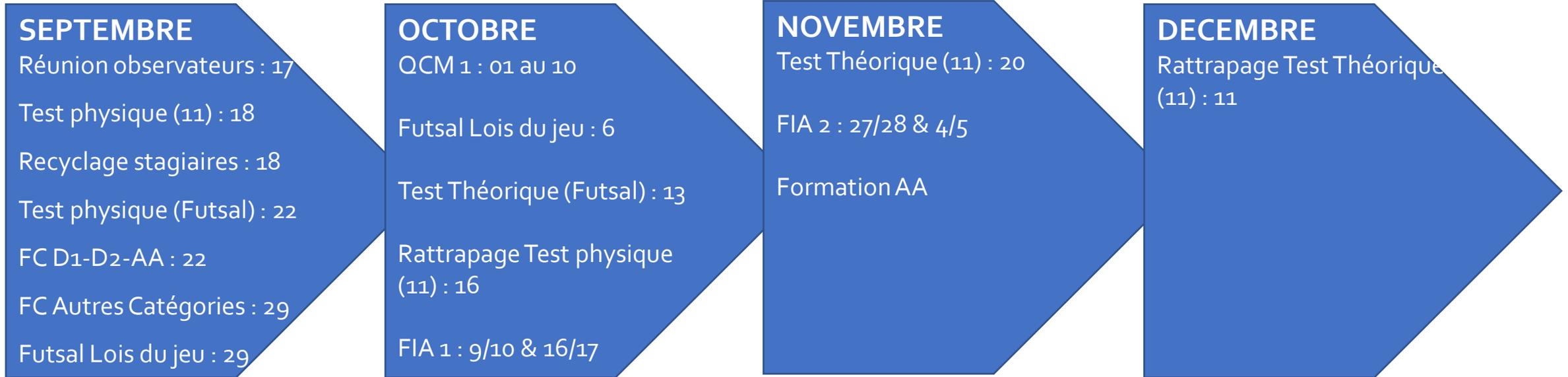
- Test physique : mercredi 22 septembre
- Formation « Lois du jeu » : mercredi 29/09 et mercredi 06/10
- Test théorique : mercredi 13 octobre
- Réunion District-Clubs-Arbitres : 17, 18 ou 21 septembre

**ATTENTION !
MODIFICATIONS
LOIS DU JEU**

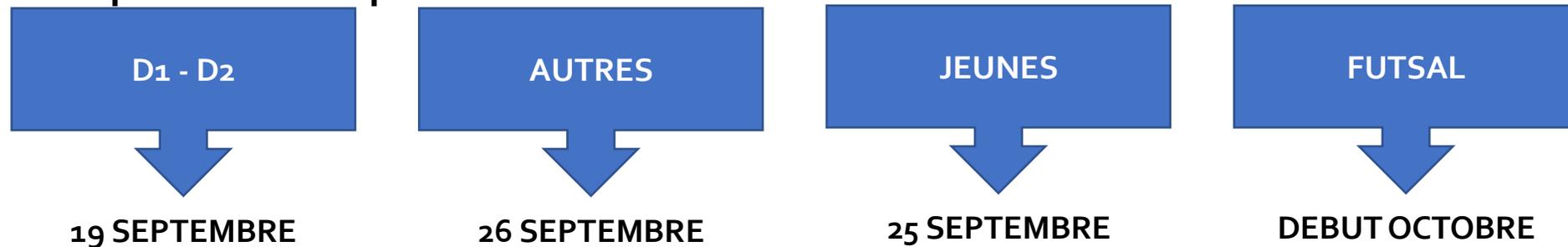
2021-2022

Calendrier 2021/2022 (semestre 1)

> Actions CDA



> Reprise des compétitions



2021-2022

Le Protocole Sanitaire validé par la FFF



LE PASS SANITAIRE

- ATTESTATION VACCINALE COMPLETE
- TEST PCR OU ANTIGENIQUE DE MOINS DE 72H
- TEST RT-PCR POSITIF PLUS DE 15 JOURS ET MOINS DE 6 MOIS
- CERTIFICAT DE CONTRE INDICATION A LA VACCINATION
- AUTO-TEST VALIDE PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTE

LE CONTRÔLE DU PASS SANITAIRE

- IL SE FAIT EN SCANNANT LE QR CODE PRESENT SUR LES DOCUMENTS NUMERIQUES OU PAPIER AVEC LES APPLICATIONS « TOUS ANTICOVID VERIF » OU « TAC VERIF »

2021-2022

Le Protocole Sanitaire validé par la FFF



QUI CONTRÔLE LE PASS SANITAIRE ?

- LE CONTRÔLE EST EFFECTUE PAR LE REFERENT COVID OU UN MEMEBRE DE L'EQUIPE COVID DE L'EQUIPE RECEVANTE
- EN AUCUN CAS : L'ARBITRE NE CONTRÔLE PAS LES PASS SANITAIRES

ACCES AU VESTIAIRES

- SEULES LES PERSONNES AYANT UNE MISSION ESSENTIELLE A LA RENCONTRE MUNIES DU PASS SANITAIRE DOIVENT POUVOIR ACCEDER A LA ZONE VESTIAIRES
- TOUTES LES PERSONNES CIRCULANT DANS LA ZONE VESTIAIRES DOIVENT ETRE MUNIES DU PASS SANITAIRE ET PORTER UN MASQUE

2021-2022

Le Protocole Sanitaire validé par la FFF



FMI ET CONTRÔLE DES JOUEURS

- LA FMI EST COMPLETEE APRES L'UTILISATION DE GEL HYDROALCOOLIQUE PAR CHAQUE INTERVENANT
- LE CONTRÔLE DES JOUEURS ET DES EQUIPEMENTS SE FERA A L'EXTERIEUR

PROTOCOLE D'AVANT-MATCH

- L'ENTREE ET LA SORTIE DE LA ZONE VESTIAIRES DOIT SE FAIRE DE FACON A LIMITER LES INTERACTIONS ENTRE JOUEURS
- LES ARBITRES PENETRENT SUR LE TERRAIN, SUIVIS DES JOUEURS DE L'EQUIPE RECEVANTE, PUIS L'EQUIPE VISITEUSE
- PLUS DE SERRAGE DE MAINS, LES JOUEURS SE PLACENT SUR LE TERRAIN
- LES ARBITRES NE VONT PLUS SALUER LES COACHS

MERCI

pour votre présence
et votre engagement

BONNE SAISON

